

Type de réunion

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat

- L'élève est-il toujours au centre du système éducatif ? Mais doit-il y être ?
- L'autorité du professeur dans et hors de l'Ecole doit être réaffirmée.
- Il ne faut pas oublier que la mission de l'Ecole n'est pas de répondre aux besoins immédiats de l'économie mais de permettre aux jeunes de se construire.
- N'y a-t-il pas une tendance à vouloir privatiser l'enseignement ?

Quelques reproches adressés au système scolaire :

- Trop de réformes et pas assez de continuité.
- Les enseignants et les personnels sont toujours formés après les réformes au lieu d'être formés avant leur mise en œuvre.
- Le système dans le second cycle du second degré est trop éparpillé.

Numéro et titre du premier sujet traité

07 - Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

I- Améliorer la reconnaissance de la voie professionnelle.

a) Au plan général.

La reconnaissance de la voie professionnelle passe d'abord par sa véritable revalorisation aux yeux du public. Cette revalorisation suppose une révision de la politique salariale des entreprises pour rendre les métiers plus attractifs (en particulier ceux du secteur industriel).

Le partenariat entre les lycées professionnels et les entreprises est indispensable mais les entreprises doivent s'engager plus activement dans l'information du public et dans le financement de la formation professionnelle publique (la taxe d'apprentissage doit être mieux répartie en faveur des lycées professionnels publics).

b) A l'interne.

L'institution scolaire doit approfondir l'information en direction des élèves et des enseignants des collèges :

- un enseignement professionnel devrait être dispensé à tous les élèves de collège par des professeurs de lycée professionnel ;
- la formation de tous les enseignants devrait comprendre des séquences en lycée professionnel.

Une meilleure connaissance induit la reconnaissance !

II- Améliorer l'organisation de la voie professionnelle.

- Le lycée professionnel doit pouvoir accueillir à la fois des élèves à capacités très limitées pour les préparer à un diplôme de niveau V et des élèves capables de suivre une voie professionnelle longue, du BEP à la licence professionnelle. L'encadrement doit être adapté en conséquence .
- La formation professionnelle courte (CAP) doit être allongée d'une troisième année.
- Une bourse spéciale doit être allouée à tous les élèves qui s'engagent dans la voie professionnelle longue.

- Si l'enseignement en lycée professionnel doit être exclusivement confié aux personnels de l'Éducation Nationale, une formation de tuteurs d'entreprise pour l'encadrement des élèves en stage s'avère indispensable.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

16 – Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Les relations entre parents et professeurs et professeurs et élèves traduisent souvent les difficultés et les dérives constatées dans l'environnement social de l'École : crise de reconnaissance de l'autorité, recul du respect des personnes, incivilités, ...

Il ressort des interventions lors du débat :

- que la question se situe largement hors du cadre scolaire ; il s'agit d'un problème de société.
- La première difficulté consiste pour les professeurs à pouvoir rencontrer les parents ; trop de parents se désintéressent de la scolarité de leur enfant.
- Le respect des enseignants par l'institution scolaire elle-même est un préalable indispensable au respect des professeurs par les élèves (et leurs parents). Or il apparaît à plusieurs intervenants que l'enseignant n'est pas convenablement considéré et traité par sa propre administration.
- Il est indispensable de refixer et repréciser les droits et les devoirs des parents à l'École. Le suivi des élèves par leurs parents est une obligation qui doit être rappelée.
- Il faut créer une charte de l'éducation définissant le cadre d'un nouveau partenariat entre parents et enseignants.
- Les relations entre parents et enseignants doivent être fondées sur la confiance et le respect.
- Les relations entre élèves et enseignants doivent être fondées sur le respect et la confiance.

Numéro et titre du troisième sujet traité

19 – Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Le débat n'a pas permis d'approfondir la notion d'autonomie d'un établissement scolaire et des limites qui peuvent lui être fixées.

L'autonomie apparaît à plusieurs intervenants comme un risque d'inégalité entre établissements scolaires au détriment des élèves les plus fragiles socialement.

Donner plus d'autonomie à l'EPLE risque de ne pas s'accompagner de plus de moyens humains, matériels et financiers pour pouvoir fonctionner convenablement.

Conclusions :

1) Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements ?

Non. « Les temps féodaux sont révolus, il est inutile de les faire renaître. Un pouvoir centralisé est tout de même source d'une moindre inégalité ».

Au plan des personnels, l'Éducation Nationale doit rester nationale.

Les programmes doivent rester nationaux.

« Le financement doit rester national ».

2) Faut-il une évaluation ?

- Evaluation en terme de réussite : Non. On n'évalue que ce qui est évaluable.

- Evaluation en terme de finances : Non. L'École est un service public.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 - L'Éducation Nationale doit rester nationale et être considérée comme une priorité nationale.

2 – Une meilleure gestion des ressources humaines pour une plus grande stabilité des équipes pédagogiques est indispensable.

3 – L'enseignement professionnel doit rester public et dans l'Éducation Nationale.